

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LES QUARTIERS DU CANAL
(l'« **Organisation** » ou la « **SDC** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BUDGET 2025 DES MEMBRES DE L'ORGANISATION

En date du 17 septembre 2025 à 14h00

Assemblée virtuelle tenue sur la plateforme Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/81714955006>

SONT PRÉSENTS :

Nom	Organisation / Commerce
Damien Cussac	Le Trou
Nicolas Canigiani	Administrateur, PhysioExtra et Gym Saint-Henri
Marion Bertoche	Administratrice, Florilège
Gaëlle Cerf	Trésorière, Association RRQ
Simon Poulin	Administrateur, Maman
Mathieu Jodoin	Administrateur, Avril
Laila Mujica	Administratrice, Tempress Beauty
Anne-Marie Lelièvre	CCSOM
Jérémie Valluet	CCSOM
Magalie Roux	CCSOM
Samuel Parjouet	Caisse du Sud-Ouest de Desjardins
Laurie Fourot	MR-63
Nathalie Jacques	Commerce Sylvestre Painchaud
Frédéric Morin-Bordeleau	MR-63
Waita Mendoza	Artgang
Lise Labelle	Antiquités pour la table

PRÉSENTS PAR PROCURATION :

Nom	Organisation / Commerce
Thea Bryson	Miette Boulangerie
Jonathan Sarkis	La Scacciatta
Mathieu Chauvin	Crux Comptoir
Micheal Corvo	Café Gotsoul
Natasha Curie	J'adore la Fripe
David D'amico	D1 Barbershop
Ademi Fehat	Creperie Spanel
Nguyen Van Dat Alain	Tran Cantine
Jean Saad	F45

étant tous membres en règle de l'Organisation.

Avec l'accord des membres présents à la réunion, **Cyrille Bodiot** (*hôte, directeur général SDC*), **Manon Dubreuil** (*co-hôte, SDC*) **Yoana Stoeva** (*secrétaire de l'assemblée, SDC*),

Matt Cerf (*co-hôte, SDC*), Maëliss Helec (*co-hôte, SDC*), **Rachad Lawani** (*Arrondissement du Sud-Ouest/Ville de Montréal*) et **Sophie Tremblay** (*présidente de l'assemblée, Delegatus services juridiques inc.*), sont aussi présents à l'assemblée.

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE BUDGET 2025

L'assemblée générale annuelle budget 2025 de l'Organisation est déclarée ouverte à 14h04.

Nicolas Canigiani accueille les participants avec un mot de bienvenue. Il remercie son équipe pour l'année passée, les membres bénévoles du conseil d'administration et les partenaires de l'Organisation. Nicolas Canigiani accorde la parole à Cyrille Bodiot.

2. PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE BUDGET 2025

Cyrille Bodiot propose que Sophie Tremblay soit nommée présidente de l'assemblée générale annuelle budget et que Yoana Stoeva soit désignée secrétaire de l'assemblée générale annuelle budget. Nicolas Canigiani propose Sophie Tremblay et Mathieu Jodoin appuie.

Sophie Tremblay explique les procédures de vote (proposeur et appuyeur) pour l'adoption des résolutions durant l'assemblée. Nicolas Canigiani propose Yoana Stoeva comme secrétaire, et Mathieu Jodoin appuie. Yoana Stoeva est désignée comme secrétaire.

RÉSOLUTION M2025/09/17-1

IL EST RÉSOLU QUE:

« *Sophie Tremblay soit nommée présidente de la présente assemblée générale annuelle budget de l'Organisation.* »

RÉSOLUTION M2025/09/17-2

IL EST RÉSOLU QUE:

« *Yoana Stoeva soit nommée secrétaire de la présente assemblée générale annuelle budget de l'Organisation.* »

3. CONFORMITÉ DE L'ASSEMBLÉE (QUORUM)

Sophie Tremblay se présente et explique les règles de fonctionnement pour interagir sur la plateforme Zoom pendant l'assemblée. Sophie Tremblay constate la présence de plus de 15 membres votants (incluant les procurations) et confirme que le quorum est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sophie Tremblay présente les points à l'ordre du jour et laisse aux participants le temps de les lire. Elle leur mentionne qu'ils peuvent apporter des commentaires ou des modifications. Personne ne propose de modification. Laurie Fourot propose l'adoption pour l'ordre du jour

et Nicolas Canigiani appuie. Il n'y a aucune demande de vote et l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION M2025/09/17-3

IL EST RÉSOLU QUE :

« L'ordre du jour de la présente assemblée générale annuelle budget soit adopté sans modifications. »

5. RETOUR BUDGET 2025 ET PROPOSITION BUDGET POUR 2026

Cyrille Bodiot présente un sommaire du budget 2025, les paramètres pour 2026 ainsi que le budget global prévu pour 2026. Il fait un compte rendu du budget 2025 en soulignant les chiffres clés :

Revenus autonomes :

Les revenus totaux s'élèvent à 649 717 \$ répartis entre cotisations, ventes et surplus. Concernant les cotisations, sur un total facturé de 508 000 \$, 491 709 \$ ont été reçus, soit 80 % des cotisations facturées. Cyrille Bodiot précise que ce niveau est normal, les paiements continuant à arriver plus tard même pour des années antérieures : par exemple, 71 000 \$ ont été reçus en 2025 pour des cotisations en retard depuis 2020, incluant les intérêts appliqués par la Ville de Montréal.

Ventes :

La SDC a généré 15 594 \$ de revenus provenant de la location de la vitrine, de l'espace devant les locaux, du matériel ou des buvettes lors des événements.

Surplus :

Un montant de 134 000 \$ correspondant à des subventions arrivées en retard en 2024 a créé un surplus au début de l'année 2025.

Commandites et dons :

La SDC a reçu 9 500 \$ provenant de partenaires tels que Desjardins, Lufa et Bixi.

Subventions :

La SDC a bénéficié de 540 893 \$ de subventions provenant de l'arrondissement, de la Ville de Montréal et du gouvernement fédéral pour des projets temporaires.

À ce jour, la SDC affiche un surplus de 44 273 \$ et prévoit recevoir environ 65 000 \$ supplémentaires d'ici la fin de l'année pour les cotisations en retard.

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET ET DES COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2026

Cyrille Bodiot présente le budget de l'année 2026 en abordant les paramètres des cotisations. Il explique le fonctionnement des cotisations selon les SDC à Montréal.

Paramètres de cotisations

C'est à la SDC de décider de la formule à appliquer, soit sur base de la valeur foncière, sur la base des pieds carrés des commerces, ou une formule hybride des deux. La SDC a décidé de déterminer les cotisations selon une formule hybride, avec la valeur foncière comptant pour 80% de la cotisation et la superficie comptant pour 20% de la cotisation. Un escompte de 40% sur la cotisation est accordé pour les commerces se situant à l'étage (n'ayant pas pignon sur rue). Cette décision est prise à l'aide d'un tableau partagé par la Ville de Montréal à chaque année, qui facilite les calculs des cotisations en présentant divers scénarios.

En comparaison avec les autres arrondissements, en 2023, la cotisation moyenne des SDC de Montréal (une vingtaine au total) était de 1 283 \$, avec une médiane de 967 \$ et un minimum de 390 \$, souvent situé entre 125 \$ et 855 \$, et un maximum moyen de 9 805 \$, souvent compris entre 2 500 \$ et 45 000 \$. En 2024, la cotisation moyenne est restée stable, mais les autres valeurs ont progressé, ce qui montre que malgré sa taille (troisième plus grande SDC à Montréal), la SDC se classait dixième en termes de budget.

Pour 2025, la cotisation minimale était de 425 \$, proche des autres SDC, tandis que la cotisation maximum était de 5 700 \$, inférieure à celle des autres SDC. Le budget demandé en 2025 s'élevait à 510 000 \$ pour 680 membres.

Pour 2026, il n'y aura pas de changements majeurs. La migration vers le modèle hybride se poursuit : la pondération de la valeur foncière diminue et celle de la superficie augmente, passant de 80-20 en 2025 à 75-25 en 2026. La cotisation minimale augmentera légèrement, de 425 \$ à 445 \$, pour 66 % des membres. La cotisation maximale passera de 5 705 \$ à 6 105 \$, soit une hausse de 7 % pour 11 membres. Les commerces à étage continueront de bénéficier d'un rabais de 30 % sur leur cotisation. Le budget demandé pour 2026 sera de 545 000 \$ et le nombre de factures émises passera de 680 à 695. Cela représente une augmentation moyenne pour les membres de 5,6 %, soit environ 87 \$ pour les commerces à l'étage et de 36 \$ pour les commerces en rez-de-chaussée.

Budget 2026

Cyrille Bodiot détaille le budget de cotisations, fixé à 545 000 \$, et souligne qu'il est préférable de rester conservateur au niveau des cotisations à recevoir, étant donné l'incertitude concernant les intérêts, les membres volontaires ou la réception tardive de cotisations des années antérieures. Il précise qu'une provision pour mauvaises créances (cotisations qui demeurerait impayées) de 75 000 \$ est prévue, ainsi qu'un surplus estimé à 65 000 \$ provenant de sous-locations de bureau, de vitrines et de location de matériel.

Cyrille Bodiot mentionne que la vente d'igloos, qui avait généré 4 000 \$ en 2025, ne pourra pas se reproduire cette année. Il rappelle également que la foire commerciale avait rapporté 5 008 \$ l'an dernier, et espère doubler ce chiffre en 2026 grâce au bar et aux loyers des commerçants extérieurs. Enfin, le mobilier « les étoiles » utilisé en 2025 avait généré une recette supplémentaire de 11 000 \$.

En termes de contributions, Cyrille explique que le budget repose sur la subvention et le

soutien de l'arrondissement pour les frais de fonctionnement (50 000 \$), ainsi que sur le fonds de soutien aux SDC de la Ville de Montréal, versé sur trois ans (217 193 \$). Il précise qu'il n'y aura pas de piétonisation hivernale en 2026, donc aucun montant n'est prévu à ce titre au budget. L'arrondissement contribue également à la hauteur de 12 000 \$ pour la foire commerciale de la Petite-Bourgogne. La subvention Oscar Peterson, spécifique à 2025, ne sera pas reconduite en 2026. Pour À l'Ouest de la Dame, Desjardins demeure un partenaire majeur en 2026. Le gouvernement provincial n'a pas reconduit sa subvention pour de financement de projets en 2026.

Pour les dépenses, la première augmentation au budget concerne le loyer d'entreposage, qui augmente légèrement en 2026. Les salaires et charges sociales sont détaillés : 353 000 \$ pour les salaires et 75 000 \$ pour les charges sociales. La SDC compte 5 employés et souhaite ajouter deux stagiaires en 2026, ainsi qu'un employé temporaire pour soutenir les commerces lors de la période des permis de terrasses.

Du côté des associations, la SDC continuera de payer sa cotisation au Regroupement des SDC du Québec et demeurerà membre de l'Association des SDC de Montréal, offrant un soutien politique au niveau municipal. Les autres frais restent similaires à 2025, avec une légère augmentation pour la comptabilité. Le reste du budget couvre le support informatique, les licences, les fournitures et le matériel de bureau. Un achat de caméra est prévu pour réduire la dépendance aux photographes externes lors de la prise de photos durant les événements. Les dépenses pour téléphone, Internet, déplacements, stationnement, représentation et frais bancaires restent inchangées par rapport à 2025.

Projets 2026

Cyrille Bodiot explique qu'il n'y aura pas autant de nouveautés en 2026 comparativement à certaines années précédentes, puisque la plupart des projets sont signés pour trois ans et reviennent donc en 2026. Il mentionne le retour de la soirée des membres Horizon, dont l'édition 2025 aura lieu le 9 décembre 2025 et pour laquelle une invitation sera envoyée prochainement.

Il aborde ensuite À l'Ouest de la Dame, considéré comme l'événement signature de la SDC, correspondant à la piétonisation estivale de la Petite-Bourgogne. Le budget connaîtra une légère hausse en raison de la Coupe du monde de soccer qui aura lieu à l'été 2026. L'Oktoberfest reviendra également au Marché Atwater, avec un soutien de la SDC pour les communications. En 2025, la SDC avait tenu un kiosque en distribuant des pretzels et en prêtant du mobilier, ainsi qu'en prenant en charge le loyer des membres participants, pour un coût total de 8 000 \$. Pour l'Halloween, un investissement supplémentaire de 300 \$ est prévu pour un parcours à travers les quartiers.

Concernant les services aux membres, la SDC continuera en 2026 de réengager l'agence Roy et Turner, qui apporte un soutien important au niveau des réseaux sociaux et des relations de presse, subventionné à 50 %. Cyrille Bodiot explique comment l'agence accompagne les projets tout au long de l'année avec Maëliss Helec. Il précise également que la brigade de propreté sera reconduite, tandis que l'achat de poubelles ne sera pas nécessaire, ayant déjà été réalisé pour tous les nouveaux membres.

Cyrille Bodiot explique que le Guide de bonnes pratiques est un très beau projet qui s'achèvera à la fin de l'année. Il précise qu'il en reparlera plus en détail ultérieurement.

Toutefois, ce projet ne sera pas reconduit en 2026, vu la fin de la subvention actuelle. L'objectif serait de le faire revenir en 2026, mais cela nécessitera de travailler à la recherche d'autres sources de financement. Cyrille Bodiot mentionne également que ce projet a été réalisé en collaboration avec les Desjardins et PME Montréal en 2025.

Cyrille Bodiot explique que le projet Aménagement connaît un léger changement par rapport à 2025. Le projet Porte de quartier débuté en 2025 se poursuivra jusqu'en 2027. L'objectif est de renforcer l'identité des quartiers en y apportant une touche esthétique et artistique.

Cyrille Bodiot explique qu'en terme d'embellissement, certains lieux seront mis en valeur, notamment des rues, des coins de rue ou des commerces emblématiques, afin de préserver leur mémoire, même s'ils venaient à disparaître. Il mentionne que l'équipe est également en réflexion sur ce volet et précise que le projet de verdissement s'inscrit sur une période de trois ans.

Cyrille présente les projets liés aux cotisations des membres et donc directement liés à la capacité des membres de la SDC à contribuer, une fois les frais de fonctionnement couverts. Il mentionne le retour de la foire commerciale de la Petite-Bourgogne et précise la diminution budgétaire prévue, le projet passant de 45 000 \$ en 2025 à 17 000 \$ en 2026. Il tient à rassurer que cet ajustement ne reflète pas une diminution de l'importance accordée à l'événement, mais s'explique par les investissements déjà réalisés en 2025 (achat de génératrices et de tentes), qui n'auront pas à être répétés en 2026. Cyrille Bodiot continue avec la foire La Fripe, c'est chic, dont l'édition pilote s'est achevée en septembre 2025 et s'est révélée très concluante, et sera donc reconduite en 2026.

Cyrille Bodiot explique que l'équipe est actuellement en train de repenser l'événement Montréal Boréal. L'objectif est de réoccuper le Square Sir-George-Étienne-Cartier pour une journée ou deux, une recommandation déjà transmise à la Ville de Montréal, dont un retour est attendu. Pour Montréal Boréal 2026, le budget cumulé serait d'environ 33 000 \$. Le projet envisagé consiste en un petit marché hivernal dans le parc, à l'ambiance boréale et boisée. Il souligne toutefois que le concept est encore à l'étude et que des propositions sont en cours d'évaluation.

Cyrille Bodiot mentionne que le Lancement d'été et les 5 à 7 avec Tourisme Montréal consistent en une série de trois événements organisés en collaboration avec Tourisme Montréal. Ces rencontres ont pour objectif d'offrir une vitrine à leurs partenaires tout en contribuant au rayonnement des quartiers.

Cyrille Bodiot explique que le budget pour l'animation de Noël sera revu à la baisse, passant de 10 000 \$ à environ 5 000 \$ en 2026. Il précise que l'équipe réévalue actuellement ses approches en matière d'animations et de décos de Noël. L'an dernier, une tournée de chorales avait été organisée, mais elle n'a pas rencontré le succès escompté. Le concept sera donc repensé pour les prochaines éditions.

Cyrille Bodiot explique que, dans la section Services aux membres, le poste des compteurs correspond aux dispositifs de comptage pour la piétonnisation et les événements. Ce service, payant, conservera un budget similaire en 2026, légèrement réduit à environ 2 000 \$, en raison d'un changement de technologie rendant un des appareils moins coûteux. Il précise ensuite que la mise en lumière concerne les installations lumineuses durant la période des Fêtes. L'an dernier, la SDC a fait l'acquisition de nouveaux luminaires de Noël, ce qui

expliquait le coût de 43 000 \$ en 2025. Ces équipements nécessitaient également des réparations mineures sur les anciens modèles. Pour 2026, les estimations prévoient un budget d'environ 25 000 \$, sous réserve de légères variations après inspection du matériel entreposé à la fin de la saison.

Le projet de carte des membres des Quartiers du Canal se poursuit, avec un budget légèrement réduit, certains achats de matériel nécessaires en 2025 n'étant pas à répéter en 2026. Cyrille souligne que le projet demeure actif et devrait même continuer à se développer.

Enfin, concernant les conteneurs mis à disposition des membres durant l'été pour servir de comptoirs ou de terrasses, Cyrille indique que le budget de 2025 (10 400 \$) était plus élevé en raison de travaux d'entretien et de rénovation — planchers, peinture et réparations structurelles — nécessaires après plusieurs années d'usage. En 2026, le budget sera réduit à 5 000 \$, ces interventions majeures ayant déjà été effectuées.

Concernant le volet de la promotion des quartiers, Cyrille Bodiot explique que le projet de mise en valeur des locaux vacants constitue un projet tampon visant à valoriser des espaces parfois laissés à l'abandon. Certains locaux sont problématiques en raison d'un mauvais entretien ou de propriétaires absents, ce qui peut avoir un impact négatif sur les commerces voisins. Chaque année, l'équipe cherche des solutions pour habiller ces locaux, par exemple via des vinyles sur les vitrines ou en contactant les propriétaires. Pour 2026, le budget devrait se situer autour de 2 000 à 3 000 \$. Cyrille Bodiot souligne que ce projet, peu coûteux, peut néanmoins faire une réelle différence pour les commerçants impactés.

Cyrille Bodiot aborde ensuite la communication touristique, rappelant que les quartiers sont à la fois des lieux de vie et des destinations touristiques, avec des acteurs importants pour l'activité touristique locale, comme Arsenal ou la Petite Maison Rose. L'équipe entretient cette visibilité par des guides touristiques, des partenariats et d'autres actions promotionnelles. Le budget pour 2026 reste quasiment identique à celui de 2025.

Cyrille Bodiot mentionne également l'ajout d'une section matériel promotionnel pour 2026. Avec le développement des événements et l'implication croissante de bénévoles, il est nécessaire de disposer de supports, tels que des t-shirts, pour distinguer le personnel et les bénévoles lors des activités et salons. L'objectif est d'améliorer la visibilité et le professionnalisme lors des animations.

Enfin, le budget inclut la photographie des quartiers et l'entretien du site Internet. L'idée est de faire appel à un photographe pour enrichir le site avec des images de qualité. Bien que ces postes aient été répartis différemment, le budget global pour ces initiatives en 2026 reste proche de celui de 2025 (environ 10 060 \$).

Concernant le volet de la promotion des quartiers, Cyrille Bodiot explique que le Salon du tourisme, organisé par Tourisme Montréal, constitue une belle opportunité annuelle de mettre en valeur les membres, les acteurs culturels et la programmation estivale des quartiers. La participation à ce salon permet de présenter l'ensemble des événements, d'attirer l'attention des visiteurs et d'inspirer de nouvelles initiatives. Il cite l'exemple de l'année précédente avec Ciboire et les partenaires de Yatai, qui ont pu bénéficier d'une visibilité accrue malgré certaines difficultés rencontrées.

Il aborde ensuite le budget dédié aux réseaux sociaux et relations de presse, précisant qu'une

partie servira à engager une agence externe (Roy et Turner) qui fournit 3 à 4 personnes supplémentaires pour renforcer la présence en ligne et la couverture médiatique au besoin.

Concernant la signalétique, Cyrille Bodiot explique que les 11 panneaux au bord du canal ont nécessité un travail de rénovation en raison des intempéries. Un budget de 2 000 \$ est prévu pour la réimpression de panneaux afin de refléter les nouveaux commerces ou les disparitions.

Pour l'enseigne du bureau, un budget de 2 000 \$ est prévu pour produire un vinyle sur la façade, afin de mettre davantage en valeur le bureau situé dans la Petite-Bourgogne et d'améliorer son apparence professionnelle.

Enfin, le poste soutien et participation aux événements permet d'accompagner financièrement et en visibilité plusieurs événements locaux à fort impact économique pour les membres, tels que le Festival sur le canal ou le marché de Noël. Cyrille Bodiot souligne l'importance de soutenir ces événements, citant l'exemple d'Asie Asie, très populaire à Griffintown et générant un achalandage significatif. Un budget de 10 000 \$ sera alloué pour organiser des partenariats ciblés avec ces événements.

Cyrille Bodiot explique que l'aide aux événements ne se limite jamais à un soutien financier : la SDC s'investit également en participant à la distribution d'affiches, à la promotion lors du Salon du tourisme ou à la tenue de kiosques, permettant ainsi de créer un véritable effet « drive to store » et d'inciter les festivaliers à visiter les commerces.

Cyrille Bodiot aborde ensuite la gestion des boutiques éphémères et de la vitrine du local où se trouvent les bureaux de la SDC, qui nécessite un petit investissement pour mettre en valeur les produits. Bien que la vitrine ne soit pas la propriété de la SDC, elle est utilisée pour présenter la marchandise des commerces locaux, par exemple les menus des restaurants, offrant ainsi une visibilité supplémentaire aux membres. Cyrille Bodiot souligne l'impact de cette vitrine, constaté notamment grâce au chocolatier qui y est hébergé depuis un an : elle attire beaucoup de visiteurs même en l'absence du personnel, justifiant l'investissement pour maximiser la visibilité des commerces.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Sophie Tremblay ouvre la discussion aux commentaires et aux questions. Comme il n'y a aucune questions ou commentaire, elle propose de passer au vote du budget de 2026.

Samuel Parjouet propose d'apporter alors le budget et Laila Mujica l'appuie. Il n'y a aucune demande de vote et le budget 2026 est adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION M2025/09/17-4

IL EST RÉSOLU QUE:

« Le budget et les cotisations 2026 de l'Organisation soient adoptés sans modification. »

8. BILAN DES ACTIVITÉS (JANVIER À SEPTEMBRE 2025)

Sophie Tremblay redonne la parole à Cyrille Bodiot, qui conclut la présentation en soulignant qu'il est disponible pour répondre aux questions sur le budget ou les projets, et invite les participants à le contacter (et/ou Yoana Stoeva) pour des rendez-vous individuels.

Il présente ensuite le bilan des services aux membres depuis janvier 2025, en synthétisant les principales actions entreprises :

- **Communications et réseautage** : 51 infolettres envoyées aux membres, organisation de plusieurs 5 à 7 en collaboration avec Tourisme Montréal et la chambre de commerce, ainsi que le Lancement d'été. Ces événements ont permis de rassembler les membres et de promouvoir le dynamisme des quartiers.
- **Enjeux de société et représentation politique** : participation à des tables de concertation sur les nouveaux plans d'implantation de l'arrondissement, suivi des travaux et accompagnement des membres dans leurs démarches. Yoana Stoeva a assuré un suivi régulier et des visites auprès des membres.
- **Aménagement et verdissement** : installation de 17 carrés d'arbres, prêt de conteneurs et terrasses aux membres, implication dans les demandes de terrasses commerciales, et soutien à la mise en valeur des locaux vacants.
- **Programme Carte Privilège** : 37 membres y participent actuellement, avec de nouveaux recrutements pour compenser 8 départs. Ce programme permet aux membres et employés de bénéficier de rabais internes auprès des autres commerces de la SDC.
- **Brigades de propreté et collecte des bacs** : intervention du jeudi au samedi pour compléter le travail de l'arrondissement et améliorer la propreté des rues.
- **Défi vert** : projet en collaboration avec PME Montréal et Desjardins pour accompagner les membres dans des actions écoresponsables. Des bourses seront attribuées lors d'un brunch d'affaires avant la fin de l'année 2025.

Concernant la communication et la visibilité :

- Les publications sur les réseaux sociaux sont régulières (3 à 4 par semaine), mettant en avant les membres, les actualités et les événements. La création de capsules vidéo avec Roy et Turner a déjà permis de produire 30 vidéos, mettant en valeur les commerces et quartiers.
- La présence sur les réseaux sociaux a augmenté, avec environ 15 000 abonnés sur Instagram et 9 000 sur Facebook. Deux grandes campagnes (*À l'Ouest de la Dame et Oscar Peterson*) ont généré plus de 650 000 vues et 80 mentions dans les médias, renforçant la visibilité des quartiers.
- Actions de promotion touristique : visites régulières aux bureaux de l'Office du tourisme pour présenter les quartiers, échanges sur les bonnes pratiques et tendances, et mise en valeur des membres et événements lors des 5 à 7 et autres activités de Tourisme Montréal.

Enfin, Cyrille Bodiot revient sur les succès des événements estivaux :

- Le festival *À l'Ouest de la Dame* a impliqué 44 commerçants sur 47, avec animations, musiciens et terrasses temporaires, attirant plus de 53 000 visiteurs sur trois jours (malgré un orage le dernier jour).
- La foire commerciale a réuni 53 commerces et artisans partenaires et a donné lieu à 12 activités culturelles avec plus de 30 artistes, renforçant la dynamique et la visibilité des quartiers.

Cyrille Bodiot clôture le bilan partiel de l'année 2025 en précisant que d'autres sujets n'ont pas été abordés, notamment de nombreuses représentations de la SDC. Il annonce qu'il rencontrera prochainement, avec Yoana Stoeva, tous les candidats en campagne électorale de l'arrondissement du Sud-Ouest dans le cadre des élections municipales à venir le 2 novembre 2025 pour présenter la mission et les projets de la SDC et connaître leurs engagements au niveau du soutien aux commerçants. Une infolettre spéciale sera ensuite diffusée aux membres pour comparer les réponses des différents candidats sur ces sujets. Cyrille Bodiot invite les membres à envoyer les questions qu'ils aimeraient poser aux candidats à lui ou à Yoana Stoeva afin qu'elles soient synthétisées et posées aux candidats autant que possible. Cyrille Bodiot rappelle que l'objectif est d'informer les membres et de leur permettre de comparer les positions des candidats sur les thèmes clés.

9. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Sophie Tremblay demande un proposeur et un appuyeur de nouveau pour lever l'assemblée générale. Laila Mujica propose, et Nicolas Canigiani appuie. L'assemblée générale annuelle du budget 2026 des membres de l'Organisation prend fin à 15h10, par épuisement des points à l'ordre du jour.



Présidente



Secrétaire